

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation  
10/06/2025  
Date d’Affichage  
10/06/2025  
\_\_\_\_\_

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 17  
Présents 12  
Votants 15

**OBJET :**

**Demande de fonds de  
concours à la CCPC pour  
l’attribution d’un  
broyeur de branches**

Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS



\_\_\_\_\_  
L’an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à 19h00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER,  
Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ,  
Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD, Aurore PENNORS  
Absent ayant donné procuration : Gilles RONSE, Emilie  
VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE  
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS  
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

\_\_\_\_\_  
Monsieur le Maire rappelle que la commune d’Ennevelin a  
décidé de procéder à l’acquisition d’un broyeur de déchets  
verts, dont le montant s’élève à 16 265,00 € HT.

Par délibération n°CC\_2023\_305 du 18 décembre 2023, le  
Conseil communautaire a décidé l’octroi d’un fonds de  
concours à ses communes membres afin de les aider au  
financement d’un broyeur de déchets verts, et ce au titre de  
sa faculté d’octroi de fonds de concours qu’elle tient de  
l’article L 5214-16 du CGCT.

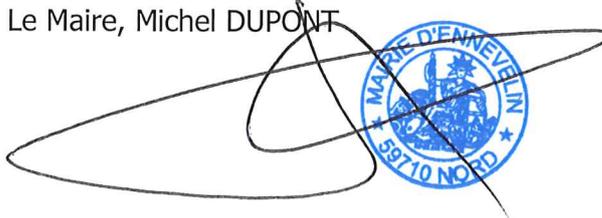
Ce fonds de concours est fixé à 50% des dépenses éligibles  
dans la limite de 3 000 € par commune.

Par conséquent, le conseil municipal décide à l’unanimité de  
voter la demande de la commune d’Ennevelin d’un fonds de  
concours de 3 000 € auprès de la CCPC pour l’acquisition d’un  
broyeur de déchets verts. Il adopte le plan de financement  
suivant :

<b>DEPENSES</b>	
Total HT des dépenses	16 265,00 €
<b>RECETTES</b>	
Agence de l’Eau (50% du HT)	8 132,50 €
Fonds de concours CCPC (18,44 % du HT)	3 000,00 €
Autofinancement (31,55 % du HT)	5 132,50 €
Total des recettes	16 265,00 €

Fait et délibéré à Ennevelin, le 17 juin 2025

Le Maire, Michel DUPONT



The official stamp of the Municipality of Ennevelin is circular, featuring a central emblem and the text "MAIRIE D'ENNEVELIN" and "59710 NORD" around the perimeter. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.